

## ENQUÊTE

Au large du Bessin, un important projet industriel français prévoit la création d'un parc offshore de 50 éoliennes. Porté par la société lyonnaise Maïa, il a été présenté le 16 septembre dernier à Caen. Avec pour objectif une mise en service en 2013.

# L'éolien maritime se dévoile au large du Calvados

Nam de code « RHIA », derrière ces quatre lettres se cache un gros projet portant sur la création d'un parc éolien maritime au large des côtes du Bessin. Porté par le groupe lyonnais Maïa et une de ses filiales Maïa Power, spécialisée dans la construction et l'exploitation de centrales éoliennes, le projet est d'envergure : pas moins de 50 éoliennes de 5 MW (Mégawatt), soit un parc de 250 MW !. « Nous considérons que l'arrivée de l'éolien maritime devait servir de déclencheur à un projet industriel français, présente Pierre Naveux, Directeur Général de Maïa Power. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons développer, financer, construire et exploiter un parc éolien offshore en Baie de Seine ». Le groupe n'a pas été insensible au fait que la Basse-Normandie soit classée deuxième potentiel éolien de France et a donc engagé des réflexions et des études sur les côtes de la région.

En phase active depuis le début de l'année 2008, le projet prendra fin à la mesure de l'importance. Le 16 septembre dernier, il a publiquement été dévoilé. « Dans la

phase d'études, les premiers rapports de préfaisabilité (phase préalable et étude préliminaire) ont déjà été présentés aux différentes administrations, ainsi qu'aux multiples acteurs concernés (collectivités locales, comités locaux des pêches, représentants des lieux de mémoire...). Cette concertation a servi à enrichir notre réflexion. Les documents montrent maintenant le projet et les potentialités du site et synthétisent les paramètres retenus à ce stade du projet ». Désormais, la phase d'études se poursuit depuis le mi-septembre par des mesures et des analyses sur site. « L'objectif est l'élaboration de l'étude d'impact du projet, pièce maîtresse des différents dossiers de demandes d'autorisations à déposer », poursuit le Directeur Général.

Concrètement, le parc porté par Maïa Power, en fonction des contraintes recensées, prendrait place dans une « zone potentielle d'implantation » située entre Fort-en-Bessin, à l'Ouest, et Courseulles-sur-Mer, à l'Est (soit une zone d'étude de 100 km<sup>2</sup>). « À l'intérieur de cette zone, nous

avons défini un secteur plus restreint, le plus adéquat et le mieux adapté pour ne pas entraver les activités de pêche », souligne Blandine Rouget, chargée de projets

### Qui est Maïa ?

Mé en 1998, le groupe Maïa est spécialisé dans l'ingénierie et la construction. Depuis une décennie, le groupe lyonnais poursuit sa croissance au travers de sa société Maïa Service pour les infrastructures et développe via Maïa Power et Maïa Eolis, des activités d'implantation renouvelables, avec l'éolien, l'hydroélectricité et la biomasse. Le groupe réalise un chiffre d'affaires de 40 millions d'euros pour un effectif de 200 personnes.



P. Naveux, Directeur Général de Maïa Power